

**Les travailleurs togolais en grève de 48h à compter d'aujourd'hui** P.6

Pouvoir, argent et peur de putsch au sommet de l'Etat



Andoch Bonin

**Kpatcha Gnassingbé, Bertin Agba et Pascal Bodjona victimes de la paranoïa du Prince ?** P.3

• **Andoch Bonin, ancien collaborateur d'Eyadéma réactualise le débat**

04 avril 2012-04 avril 2013 : Il y a un an, naissait le Collectif « Sauvons le Togo »

**Bilan, contraintes, défis et perspectives d'une lutte citoyenne inextinguible** P.4



Les responsables du CST autour de la table (Ph. archives)



Yves Ekoué Amaïzo



Harry Olympio

**Une conférence-débat à Bruxelles pour relayer sur le plan international la lutte du Peuple togolais** P.3

**Naufrage d'une pirogue aux larges du Nigéria avec 134 passagers clandestins**

**L'un des deux miraculés raconte la tragédie** P.7



Sani Kivé Ouro-Agouda



**epiq nation FRIDAY**

**Promo flash 5 avril !**  
 50 SMS vers Moov de 00h00 à 23h59.  
 Pour souscrire, tape \*143\*25# (coût : 50 F)  
 Pour consulter le nombre de SMS restants, tape \*101\*8#



POUR DEVENIR EPIQ, tape \*143\*18# de 00h00 à 00h05. Tu n'es pas encore Moov? Rejoins-les vite via www.moov.tg

epiq Nation Togo

www.epiqnation.tg

etisalat



Croissance économique en Afrique

# L'ouvrage « What went wrong with Africa? » au centre d'une conférence

L'auditorium du centre CIFED de l'Université de Lomé a servi de cadre mardi dernier à une conférence-débat organisée par l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique au Togo. Au menu des échanges, l'ouvrage « What went wrong with Africa ? » du Professeur Roel Van der Veen, Conseiller en relations internationales au Département d'Etat américain.

Dans son ouvrage, l'auteur fait une analyse critique du développement économique de l'Afrique. Il est parti du constat que l'Afrique qui, il y a une décennie, était au même niveau que l'Asie, peine à amorcer son décollage économique. Au cours de sa présentation, il a comparé le modèle de croissance de l'Indonésie et du Nigeria d'une part, et celui de la Malaisie et du Kenya d'autre part. Le Professeur Roel Van der Veen est arrivé à la conclusion que ce qui a fait émerger l'Asie, « c'est l'inflexion économique, la libéralisation des marchés l'ouverture économique et l'investissement massif dans le secteur de l'agriculture ». « Les pays africains ont à quelque chose près, les mêmes potentialités de développement que l'Asie. Ils devraient s'inspirer du modèle asiatique pour amorcer sa croissance vers le développement », a-t-il déclaré pour

terminer.

Pour sa part, le doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Lomé, le Professeur Bigou-Laré, a inscrit son intervention dans une autre logique. Il a au prime abord réfuté la thèse de l'économiste Axelle Kabou selon laquelle l'Afrique elle-même serait réticente au développement. Se basant sur une étude faite entre 1960 et 2012 qui montre que l'économie africaine, et celle du Togo en particulier connaît une timide croissance, le Professeur Bigou-Laré s'est interrogé sur les raisons qui empêchent cette croissance d'être soutenue. Pour lui, la solution se trouve dans l'adoption d'un modèle économique à accès ouvert où le développement politique et le développement économique iraient de pair ; où la société civile serait diversifiée ; où l'Etat serait plus



Table d'honneur lors de la conférence

décentralisé dans son administration ; et où règnerait un climat de confiance entre les gouvernements et les administrés.

Les deux conférenciers se sont mis d'accord sur le fait que le Togo est aujourd'hui à un modèle à l'ordre d'accès limité. En témoignent la lenteur et la vulnérabilité de la croissance économique, la persistance d'un régime politique sans consentement généralisé, un Etat réduit et fortement centralisé (la loi N°98-006 portant décentralisation sans

décret d'application depuis lors, l'érection des communes en délégations spéciales depuis 2001). Les contraintes liées à la croissance économique du Togo recensées sont, entre autres, le faible taux de financement du secteur privé, le coût élevé de l'énergie électrique, la corruption dans l'administration.

Les participants à cette conférence ont, dans le débat qui a suivi les exposés, salué le travail scientifique présenté par les Professeurs Roel Van der Veen et Bigou-Laré. Cependant, ils n'ont

pas manqué de relever certaines insuffisances dans l'approche de la question de développement de l'Afrique. Ainsi ont-ils eu à relever, entre autres, les problèmes soulevés par l'élite africaine, la militarisation des régimes au pouvoir et le rôle de la Cour des Comptes. Pour le Professeur Magloire Kuakivi, « pour pouvoir amorcer la croissance économique de l'Afrique, il faut diagnostiquer ses problèmes, et partir des fondements endogènes ».

Pascal Sewa (Stagiaire)

Amélioration de l'environnement urbain à Lomé

## La Municipalité construit des apatams à la plage de Kodjoviakopé

Dépotoir et latrines en plein air pour les riverains, réceptacle d'eaux usées par endroits, occupation anarchique par des opérateurs économiques, site de violences de toutes sortes, la plage de Lomé, et particulièrement celle de Kodjoviakopé était un lieu d'insalubrité et d'insécurité. Mais cette image avilissante ne devrait être qu'un lointain souvenir. Dans sa dynamique d'améliorer l'environnement urbain dans la capitale et d'en faire un cadre de vie agréable pour les populations, la Mairie de Lomé vient d'y ériger des apatams. Ces ouvrages ont été inaugurés et réceptionnés par les bénéficiaires. C'était hier mercredi sur le site au kilomètre un de la frontière d'Aflao.

« Rendre la plage de Lomé attrayante ». C'est à ce souci que répond ce chantier, à en croire le Président de la Délégation spéciale de la Ville de Lomé, le Contre-amiral Fogan Adégnon qui procédait à l'inauguration officielle de ces paillotes, en présence de l'Ambassadeur de France au Togo, Nicolas Warnery. Ce dernier a souhaité que ces efforts de la Municipalité pour « l'amélioration du vivre ensemble » se poursuivent.

Il s'agit en fait de quatre (04) apatams de 120 m2 chacune, constitués d'espaces de restauration, de détente et de loisir, équipés de conteneurs aménagés, de toilettes et de poubelles ; le tout construit, à en croire Louis Edson Edeou, l'architecte concepteur, « avec du matériel écologique ».

Ces paillotes sont louées par la Mairie de Lomé à des opérateurs économiques pour la réalisation de leurs activités, à raison de 50 000 FCFA TTC par mois. Elles devraient servir pour la plupart à des débits de boissons et à des espaces de restauration. Un contrat de bail a été signé entre les deux parties en marge de cette cérémonie.

Initiative expérimentale pouvant s'étendre à d'autres quartiers de



Fogan Adégnon et Nicolas Warnery coupant le ruban symbolique

la capitale, ce programme est censé permettre à la Municipalité de maîtriser la gestion des activités commerciales se tenant sur le domaine public, l'hygiène et l'assainissement à la plage de Lomé à des fins environnementales et touristiques, créer des espaces commerciaux décentes et réglementés aux opérateurs économiques, améliorer le recouvrement des taxes et loyers.

D'une valeur totale de 21 696 000 FCFA, ce chantier de construction d'apatams est inscrit au programme de réhabilitation du patrimoine municipal de la Mairie de Lomé, logé dans le cadre des Projets environnement urbain de Lomé (Peul I et II), financés par l'Agence

française de développement (Afd) à hauteur de 13 millions d'Euros, soit 8,5 milliards FCFA. Des projets qui visent à lutter efficacement contre les inondations, mettre en place une filière intégrée de gestion des déchets solides et améliorer les capacités de mobilisation financière de la Mairie de Lomé.

Etablissement public, l'Agence française de développement se veut un développeur d'avenirs durables agissant depuis soixante-dix (70) ans pour combattre la faim et favoriser le développement dans les pays du Sud et dans l'Outre-mer.

Tino Kossi

### Demande d'emploi

Un jeune diplômé en Economie et Gestion et ayant des compétences en Gestion-Comptabilité et Audit-Contrôle Interne cherche emploi.  
Contacts : 90261264/98129726/22379048.

Visitez le [www.mo5-togo.com](http://www.mo5-togo.com),  
un combat pour la démocratie,  
contre la gabegie et pour la paix

## ÇA VA SE SAVOIR

### La copine de ma sœur jumelle (02)

Pendant qu'Anita avait les yeux rivés sur le cliché, Jonas s'assit près d'elle sur le lit. Il effleura sa main en appui sur la couchette avec ses doigts. Soudain, elle déposa la photo sur le lit et voulut se lever mais leurs lèvres se rejoignirent comme par enchantement. Ils échangèrent un baiser suave, mais malheureusement interrompu par Priscilla qui frappa à la porte de la chambre.

Sauvée par le gong, semblait dire Anita qui sans jeter un regard à Jonas, suivit au pas de charge Priscilla. Dès que la nana sortit de la garçonnière, le propriétaire fit un « yes » puis s'allongea sur la couchette comme s'il avait gagné un trophée. Ce fut l'élément déclencheur de leur relation. Les tourtereaux se rapprochaient l'un de l'autre chaque jour un peu plus. Jonas inventait des excuses pour faire venir la jeune fille à la maison. Ce qui amusait sa mère et sa sœur jumelle qui sentaient depuis longtemps le coup venir. Depuis, leur premier baiser, Anita et Jonas ne s'étaient plus retrouvés seuls.

Jonas invita Anita trois jours après à la maison. Il requit sa mère et Priscilla pour l'aider à préparer un délicieux mets à sa bien-aimée. Ce dernier n'était pas mauvais en cuisine, mais il voulait que les choses soient vraiment impeccables. Tout fut prêt avant l'arrivée d'Anita qui était d'une remarquable beauté. Après avoir salué son amie et sa génitrice, elle disparut avec son amoureux. Les choses allèrent au-delà de ce que Jonas avait imaginé.

Après avoir pris le repas, Jonas mit un CD. Il se coucha sur le lit et demanda à Anita de faire de même. Le gars s'allongea sur le dos en faisant face à l'écran alors que la nana fit la position contraire. Pensant au joli postérieur d'Anita, Jonas décolla ses yeux de l'écran et constata qu'il y avait mieux que le film. Levant la tête à la hauteur des mollets de la belle créature, il voyait la totalité de ses cuisses à travers la minijupe qu'elle portait. Projétant un peu plus loin ses yeux, il vit le bas de ses fesses fermes protégées par sa culotte de couleur blanche.

Quand Jonas posa les mains sur les mollets d'Anita et se mit à les caresser doucement, elle le laissa faire. Sans se retenir, il glissa ses mains sur ses jambes et remonta les cuisses. Quand les doigts de celui-ci touchèrent le caleçon, elle se redressa pour placer un mot mais colla ses lèvres aux siennes. Ils échangèrent un baiser profond qui brisa en quelques secondes les peurs et les interdits. Ils se serrèrent fortement l'un contre l'autre au point qu'ils sentaient réciproquement leurs cœurs battre. Jonas ne trouva rien à dire lorsqu'elle se détacha de lui, s'agenouilla sur le lit et leva ses bras en l'air. Elle l'invita pour ainsi dire à la débarrasser de ses vêtements.

Jonas hésita un moment puis passa à l'action. Il déshabilla Anita en laissant les sous-vêtements sur elle. Un chaud lapin ne résisterait pas longtemps à la vue des courbes généreuses de la nana qui, arborant un sourire angélique, semblait lui dire qu'elle s'offrait à lui totalement.

A suivre

L.R.

N'oubliez surtout pas les préservatifs après que vous vous êtes délectés de cette aventure

## Actu

## Sans détour

## Un confrère dans un drôle de rôle

« La phrase la plus sottise de la langue française, c'est "bête comme ses pieds" » (Maurice Béjart)

Il y a quelques semaines, dès que l'affaire d'incendie avait éclaté et que les deux experts français de la Police scientifique sont passés à Lomé et à Kara et que l'on était toujours dans l'attente du rapport d'expertise, les supputations ont commencé à aller bon train par rapport au mode opératoire. Surtout que, dès le début, après avoir participé à la bataille contre le feu au grand marché de Lomé, les soldats ghanéens du feu, loin d'être des novices en la matière, avaient laissé entendre qu'il s'agissait d'incendie au kérosène. D'ailleurs, selon les indiscretions, ceux qui seraient déjà dans le secret du rapport, confirment les appréhensions du « Ghana Fire Service ».

Aujourd'hui, bien que le cœur du Pouvoir balance et rebalance depuis quelques semaines, et que le Pouvoir s'interroge sur l'opportunité de rendre public un rapport qui apporterait de l'eau au moulin de ses ennemis et contribuerait largement à le discréditer et à disculper « des proies » toutes trouvées, l'information quant à elle, est largement répandue et a atteint même les confins nord de notre pays. Preuve qu'il n'est plus un secret pour personne quant au camp dans lequel le régime devrait rechercher les criminels et bandits de grands chemins qui ont osé faire ça à nos sœurs, épouses et mères tant à Kara que dans la capitale. Soit dit en passant, ce qui est un peu cocasse, c'est l'exploitation spontanée que les autorités ont fait de ce sinistre à des fins politiques et d'adhésion à un parti. Tout a pourtant l'air d'un coup prémédité et bien préparé depuis un bon moment.

Venons-en au confrère que nous invitons le lecteur à identifier lui-même. Un exercice aisé, car il est unique en son genre par ses raisonnements et très dangereux pour nos enfants et jeunes frères qui risquent de devenir des bornés ou des étourdis à force d'écouter ce genre de l'écouter raisonner. Justement par rapport au kérosène dont les pyromanes auraient fait usage, il y a quelques semaines, le bonhomme, lors d'un débat, répondant à un confrère qui déclarait qu'il n'y a que le Pouvoir qui possède du kérosène dans le pays et qu'aucun particulier n'en possède, voici ce qu'il a dit. Que les frontières étant poreuses, il n'est pas exclu que des gens qui ont l'intention d'incendier les marchés franchissent la frontière pour s'en procurer comme si au Ghana, au Bénin ou au Burkina-Faso, le kérosène se vent au bord des rues. Ne trouvez-vous pas un tel type dangereux pour nos enfants et nos jeunes écoliers et élèves qui sont tenus de s'exercer à l'argumentation et à la dialectique ?

Toujours dans cette affaire d'incendie, vendredi dernier au cours d'un autre débat, le même individu, au sujet de l'authenticité de la lettre de Mohamed Loum à J-P Fabre, déclarait ne pas croire qu'à partir de sa cellule à la gendarmerie, Loum puisse écrire une lettre et l'envoyer à son destinataire. Un ami qui suivait l'émission et qui avait été dans la même situation, nous envoya à la fin de cette émission-débat un texto dans lequel, il nous révéla comment depuis sa cellule de la gendarmerie, il y a quelques années, il avait, avec la complicité des gendarmes, envoyé plusieurs lettres hors de sa cellule. Nous avons tenu à le répercuter ici, non pas à son intention, mais à l'intention des auditeurs de cette émission et des lecteurs de ses lignes qui ne sont pas sans savoir que notre monsieur est trop léger dans ses raisonnements. Il connaît sans nul doute les réalités du terrain, et pourtant, à cause de l'enjeu financier, il préfère se rabaisser à un tel degré. Dans son texto, l'ami nous précisa qu'il est dans son rôle et préfère faire ce sale rôle pour des sous, là où d'autres n'osent pas s'aventurer, et sauver le peu d'honneur qui leur reste. N'est-ce pas triste que des hommes sacrifient autant leur personnalité ?

Alain SIMOUBA

Pouvoir, argent et peur de putsch au sommet de l'Etat

## Kpatcha Gnassingbé, Bertin Agba et Pascal Bodjona victimes de la paranoïa du Prince ? - Andoch Bonin, ancien collaborateur d'Eyadéma réactualise le débat

Ils ont ceci en commun qu'ils sont des « frères » et étaient très proches de Faure Gnassingbé pendant une bonne partie de leur vie ; mais tous mis en prison par lui à un moment donné, dans des dossiers différents. Coup d'Etat et escroquerie, voilà les griefs retenus officiellement contre eux. Mais ces accusations peinent à convaincre l'opinion qui y voyait plutôt un règlement de comptes, une neutralisation par le Prince de concurrents pour le pouvoir. Andoch Nutépé Bonin, l'ancien collaborateur d'Eyadéma a réactualisé le débat mardi, à l'occasion d'une émission sur Radio Légende.

### Les vérités sèches d'Andoch Bonin

Interprète de profession et entre deux avions, il n'a pas l'habitude de se prononcer sur l'actualité politique. Mais pour l'une des rares fois mardi dernier où il était à l'émission sur Légende FM, en compagnie du président de l'Association des victimes de la torture au Togo (Asvito), Olivier Amah, l'ancien collaborateur d'Eyadéma n'a pas eu sa langue dans sa poche. Plusieurs sujets de l'actualité étaient au menu ; mais sur aucun, l'ancien collaborateur d'Eyadéma n'a pas tari d'arguments, faisant parfois des déclarations qui font froid dans le dos. Gnassingbé Père et Fils, Gilchrist Olympio et le pouvoir ont été passés à la moulinette. Andoch Bonin ne reconnaît même pas Faure Gnassingbé comme chef de l'Etat. Comme révélé entre-temps, il est revenu sur le double jeu politique de Gilchrist Olympio qu'il dit n'avoir jamais considéré comme un opposant.

S'agissant du sort réservé par Faure Gnassingbé à ses frères (sic) et anciens collaborateurs Kpatcha, Bertin Agba et Pascal Bodjona, il les présente comme des victimes de leur richesse et de la paranoïa de coup d'Etat au sommet du pouvoir. Comme c'est constant dans les pouvoirs dictatoriaux où les gouvernants ont souvent peur des riches, ces derniers ayant les moyens de s'acheter des armes, ils sont toujours suspectés de préparer des coups d'Etat réels ou imaginaires. Pour l'ancien interprète de Gnassingbé Père, c'est cette phobie du Prince de la République qui est à l'origine des malheurs de ses anciens proches. « Si j'avais la moitié de la fortune de Bertin Agba, je donne deux semaines pour faire coup d'Etat et dégager le régime



Andoch Bonin

en place », a-t-il déclaré en substances. Des propos a priori durs, mais qui illustrent et caricaturent fort bien son assertion.

Ces déclarations d'Andoch Bonin ne sont sans doute pas des révélations. Mais elles ont le mérite de réactualiser le vieux débat sur les réelles motivations de l'emprisonnement par Faure Gnassingbé de ses anciens collaborateurs. En effet, même si le pouvoir a mis les moyens pour les présenter comme des diables incarnés, l'opinion a toujours eu du mal à croire aux versions officielles, tant des zones d'ombre subsistent. Et les différentes péripéties de leurs dossiers respectifs ne poussent pas à accorder du crédit à ces vues officielles.

### Les prisonniers personnels de Faure

Tentative d'atteinte à la sûreté de l'Etat. C'est le grief porté contre l'ancien député de la Kozah pour l'appréhender le 15 avril 2009. Juste au lendemain de son arrestation, un ensemble d'arsenaux de guerre a été présenté comme corps du délit, et l'enquête (sic) révéla un certain nombre de personnalités aussi bien militaires que civiles. Une clé USB supposée contenir les plans d'attaque et le programme de l'après-coup d'Etat a été mise en avant lors du procès. Mais les détracteurs de Kpatcha Gnassingbé n'auront convaincu qu'eux-mêmes. Le procès a laissé un goût amer dans la gorge des Togolais. Même si le député de la Kozah n'est pas le chouchou des Togolais, ceux qui sont convaincus des accusations portées contre lui se compteraient sur le bout des doigts. La banalisation de la torture pour extorquer aux prévenus des aveux et leurs témoignages accablants prouvent la légèreté du dossier. Les moyens déployés pour l'arrestation du député – un corps d'élite de l'armée et des équipements de guerre – convainquent des intentions de ses détracteurs d'attenter ce 12 avril 2009 à sa vie. Les manœuvres entreprises au niveau de la Cour de justice de la Cédéao pour entraver le délibéré sur son affaire qui devrait en toute logique voir la Cour prononcer sa libération pure et simple, sont assez illustratives de la particularité du prisonnier Kpatcha Gnassingbé.

Bertin Agba et Pascal Bodjona, eux, sont inculpés dans une curieuse affaire d'escroquerie. A l'arrestation du Directeur général d'OPS Sécurité le 11 mars 2011 par les éléments de l'Agence nationale de renseignement (Anr), et une fois arrivé dans le royaume de la torture, il s'est entendu dire : « M. Sow Bertin Agba, te voilà enfin ! Où sont les clés de la voiture ? », et tant d'autres inepties. Sans perdre du temps, ses détracteurs mirent la main sur une bonne partie de ses biens, et le reste fut une suite de mauvais traitements à lui

Suite à la page 4

## Une conférence-débat à Bruxelles pour relayer sur le plan international la lutte du Peuple togolais

Créer un mouvement fort de lobbying et de relais international en soutien à la lutte du Peuple togolais, et former un comité qui va rencontrer les chancelleries occidentales, la Commission et le Parlement européen, la Commission de l'Union africaine, la CEDEAO, les chefs d'Etats de la région ouest-africaine. Tels sont les objectifs fixés par le site d'informations générales « [etiame.com](http://etiame.com) » qui organise le 27 avril 2013 une conférence-débat à Bruxelles.

Le 27 avril 2013, le Togo va commémorer le 53<sup>ème</sup> anniversaire de son accession à la souveraineté internationale. A cette occasion, le site d'information « [etiame.com](http://etiame.com) » organise une conférence-débat dans la capitale belge et européenne. Seront présents à cette rencontre dont l'objectif est de relayer sur le plan international la



Yves Ekoué Amaïzo

lutte que mènent les populations togolaises, des parlementaires européens, des politiques belges, des fonctionnaires de la Commission européenne, les communautés organisées de la diaspora africaine. Un événement qui sera couvert par les médias

togolais, France24, Africa24, RFI, Télésud, Africa N°1, Radio KanaïK en Suisse ainsi que par de nombreux sites Internet.

« Nous voulons, par cette conférence, apporter notre modeste contribution au combat que mène le peuple togolais et sensibiliser l'opinion internationale sur ce qui se passe réellement au Togo. A court terme, nous pensons organiser un congrès en Afrique pour rassembler les organisations de la diaspora togolaise pour un plan d'action national », explique Innocent Anani Sossou, l'organisateur.

Cette conférence-débat sera animée par de vrais connaisseurs de la politique togolaise. Il s'agit de Dr Yves Ekoué Amaïzo, de Harry Octavianus Olympio, de Joël Viana et d'autres prestigieux orateurs.

Né le 10 février 1960 à Lomé, Yves Ekoué Amaïzo est économiste spécialisé en stratégies, conseil et négociations et a officié à l'ONUDI du 8 février 1988 au 31 décembre 2007. Expert indépendant depuis janvier 2008, il est directeur de la collection Interdépendance africaine chez Menaibuc - Membre de plusieurs groupes de réflexion : Afrology - African British Business Association - Avenir Nepad Paris et Londres - Le conseil de la Table Ronde des Hommes d'Affaires africains (African Round Table - ABR) - Éminente Personnalité de l'Union africaine... Il y traite des questions d'économie, de politique et de développement du continent africain. Il est titulaire

d'un doctorat en droit, économie et gestion de l'informatique des organisations de l'Université Lyon 3 en France (Université Jean Moulin) obtenu en 1986. Ceci a été précédé par un Diplôme d'Études Approfondies (DEA) en monnaie, finance et banque en 1983 et d'une maîtrise en Administration Économique et Sociale avec une spécialisation en gestion des services publics en 1982 à l'Université Lyon 2 en France (Université Lumière). Il est l'auteur de plusieurs publications comme « De la dépendance à l'interdépendance. Mondialisation et marginalisation : une chance pour l'Afrique ? », « La neutralité coupable. L'autocensure des Africains, un



Harry Olympio

frein aux alternatives ? ». Dr Yves Ekoué Amaïzo est aussi le Coordinateur général du Collectif pour la Vérité des Urnes - Togo Diaspora qui publie régulièrement des réflexions sur la situation togolaise

Suite à la page 4



## Actu

04 avril 2012-04 avril 2013 : Il y a un an, naissait le Collectif « Sauvons le Togo »

# Bilan, contraintes, défis et perspectives d'une lutte citoyenne inextinguible

Quelque peu éteinte, la flamme de la lutte du peuple togolais pour plus de libertés, de droits et surtout l'alternance politique, a été ravivée depuis le 04 avril 2012, une date mémorable en ce qu'elle a acté la naissance du Collectif « Sauvons le Togo » (CST), un regroupement citoyen de partis politiques et d'organisations politiques de l'opposition. Aujourd'hui il a un an. Douze mois d'activités dont il sied de dresser le bilan, analyser les contraintes qui ont plombé ses objectifs et faire un focus sur ses défis et perspectives.

C'est à travers une grande marche aujourd'hui que le CST va marquer le premier anniversaire de sa naissance. Une naissance qui scelle la confiance retrouvée entre certaines organisations politiques, celles de la société civile et des associations de défense des droits de l'Homme. Il y a un an, en effet, représentants de l'Alliance Nationale pour le Changement(ANC), de l'Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire (OBUTS), du Pacte Socialiste pour le Renouveau(PSR), de l'Alliance des Démocrates pour le Développement Intégral (ADDI), ceux de l'Association des Journalistes pour les Droits de l'Homme (JDHO), de SOS Journalistes en Danger et enfin des associations de défense des droits de l'Homme à savoir le CACIT, la LTDH, l'ACAT-Togo, l'ATDH, l'ATDPDH et la CTDDH ont donné rendez-vous à la presse à « Brother Home » pour porter à sa connaissance et par-delà de toute l'opinion, la bonne nouvelle de la création de ce mouvement qui se veut citoyen. Le CAR et la CDDA, pour une divergence de vue avec les autres, notamment sur la vocation électoraliste dudit mouvement, n'avaient pas apposé leur signature sur la charte constitutive. Ils constitueront plus tard une coalition répondant à leurs attentes, la Coalition Arc-en-ciel dont le principe fondateur, le socle reste une alliance électorale.

Pour éviter des actes de trahison au sein du groupe, une cérémonie scellant leur pacte a été faite au pied du monument de l'Indépendance, après une première tentative empêchée et dispersée par les forces répressives. Depuis lors, le CST qui a réussi à relever le défi de la remobilisation des Togolais autour des idéaux démocratiques, a initié plusieurs actions couronnées de succès.

## Un an, un bilan positif !

Premier cheval de bataille du CST, l'organisation du scrutin législatif à venir sur une base consensuelle avec en toile de fond l'épineuse question du reliquat des réformes constitutionnelles et institutionnelles à réaliser. Un discours qui horrifie le ministre de l'Administration territoriale d'alors, le tout-puissant Pascal Akoussouléou Bodjona, quelques mois avant son éjection-sanction. Celui-ci oppose aux leaders du CST un rigorisme constitutionnel et brandit le risque d'un vide constitutionnel à la fin de la législature en cours. Exigence de respecter le délai constitutionnel et celle d'opérer les réformes, voilà les deux préoccupations contradictoires autour desquelles s'organise désormais la bataille rangée entre le gouvernement et le CST.

Mais à ce jour, bien que le mandat des députés élus lors des législatives d'octobre 2007 soit arrivé à échéance depuis fin octobre 2012, nul ne peut dire à quelle date se tiendra le scrutin législatif. Le CST a donc toute raison d'accrocher à son tableau de revendications, le report du scrutin. Et ceci, quoique l'une des étapes cruciales du processus, matérialisée par le recensement électoral, soit en cours et, se déroule dans un climat où l'opposition dénonce, preuve à l'appui, les manœuvres de fraude du pouvoir.

Le succès de ses actions, le CST le tire de sa légitimité et de l'adhésion de la masse populaire à ses visions. Des manifestations pacifiques ayant enregistré des marées humaines ont été organisées, une façon pour ce mouvement d'équilibrer, ou du moins, de tenter d'équilibrer les forces en présence. Le pic a été atteint le 12 juin 2012 où près d'un demi-million de Togolais ont pris



Les responsables du CST autour de la table

d'assaut le carrefour Deckon. Une mobilisation qui a été le détonateur de la répression à grande échelle qu'il y a eu. Des indiscretions ont assuré que Faure Gnassingbé et les siens ont eu une peur panique en voyant autant de Togolais décrier leur gouvernance.

Un autre acquis du CST reste la rétrocession partielle par le pouvoir, des fonds extorqués par les éléments de l'ANR aux trente-trois commerçants d'Adawlato. Sans toutefois dénier aux avocats le travail titanesque qu'ils ont abattu dans ce sens, il y a tout lieu de rappeler que le CST avait fait de la rétrocession à ces commerçants de leurs fonds, un motif de bellégerance. Ce seul argument suffit d'ailleurs à qualifier d'ubuesque la charge que fait planer le pouvoir sur les leaders du CST, à savoir leur implication dans le dossier d'incendies des marchés du Togo. Ceux qui se sont battus pour que ces femmes du grand marché récupèrent leurs fonds peuvent-ils inhiber le fruit de leurs efforts et leurs moyens de subsistance en commandant un acte aussi crapuleux que celui des incendies des marchés ? Même le bon sens règle cette question.

Mais démentant Descartes qui considère le bon sens comme la chose la mieux partagée, certains esprits ont soutenu cette accusation bec et ongles. Jusqu'à l'éclatement de la vérité. Une vérité systématisée par les dernières déclarations de Mohamed Loum d'après

lesquelles l'inculpation des leaders du CST dans cette sordide affaire relève plus d'un montage que d'un souci de faire la lumière sur ce drame. Au nom de quoi Gérard Adja et bien d'autres personnes interpellées dans ce dossier croupissent-ils toujours dans leur cellule à la Gendarmerie nationale ou à la prison civile de Lomé ? Selon Essolissam Poyodi, l'heure est à la vérification des

déclarations de Mohamed Loum, l'homme à l'origine des misères faites au CST. La même vérification avait-elle été faite lorsque ce jeune manipulé témoignait à charge ?

## Des contraintes colossales !

Au cours des douze mois passés, et à l'image du traitement réservé à ses leaders suite à la survenue des incendies, le CST a été maintes fois la cible des attaques du pouvoir, sous le prétexte de maintien de l'ordre public. Un motif jugé fallacieux par les responsables de ce mouvement.

Et tout est parti d'un déni de légitimité et de représentativité à ce regroupement. A l'instar du traitement que le gouvernement réserve à la Synergie des Travailleurs du Togo. Selon le pouvoir, le CST ne pouvait discuter avec lui. Par la suite, il a mis en branle sa méthode qui lui réussit à tous les coups ou enfin presque. La corruption des têtes du mouvement ou la mise en oeuvre des manœuvres de

Suite à la page 6

## Kpatcha Gnassingbé, Bertin Agba et Pascal Bodjona victimes de la paranoïa du Prince ?

Suite de la page 3

infligés jusqu'à son transfèrement à la prison civile de Tsévié. Des confrères avaient été mis à contribution pour le présenter dans leurs colonnes comme un éventuel putschiste, surtout avec le jet privé acheté et qu'on aurait tenté de lui arracher. Tous les arguments, preuves et vices de procédures relevés par ses avocats n'ont pas convaincu la Justice togolaise de le relâcher. Finalement, la Cour suprême prononcera le 20 juin 2012 sa libération contre le paiement d'un cautionnement de 150 millions FCFA. Ce montant a été payé, mais l'homme est resté en prison jusqu'à présent. Et là aussi, des manœuvres sont entreprises pour attenter à sa vie ; le cas avec la tentative d'empoisonnement exécutée par le détenu nommé Atandji. Ce dernier sera manipulé plus tard pour porter plainte contre sa victime. Mais rongé par la conscience, il tenta entre-temps de retirer la plainte, mais il en fut empêché. N'est-ce pas curieux, tout ce traitement réservé par le sommet de l'Etat à un compatriote dans une affaire de droit commun qui l'oppose à un expatrié ?

Pascal Bodjona est le plus plaint de ce trio. L'inculpation de l'ancien bras droit de Faure Gnassingbé dans ce dossier a été bien forcée. Tout le scénario qui y a abouti prouve que les réelles motivations sont ailleurs. Cité comme simple témoin, des manœuvres avaient été entreprises pour l'entendre comme complice en août 2012, quelques semaines après son débarquement du gouvernement. Mais la vigilance de ses avocats fera rebrousser chemin à ses détracteurs. Il le sera finalement, mais la Justice aura laissé des plumes. Son dossier reste vide, et l'on ignore jusqu'aujourd'hui ce qui lui est au juste reproché. Toutes les demandes légitimes de libération adressées au Parquet par son conseil sont restées sans suite, et l'homme semble même oublié dans sa cellule de la Gendarmerie. Le grief retenu contre lui souffrant d'insuffisances notoires, ses détracteurs multiplient les

pistes, et c'est ainsi qu'on a tenté entre-temps de le mêler aux incendies.

Les observateurs avisés ont plus d'une fois relevé que ces trois hommes sont simplement victimes de leurs ambitions réelles ou supposées pour le pouvoir. Les déclarations d'Andoch Bonin ne viennent là que compléter cette approche de la situation. En tout cas, il faut avouer que les griefs officiels collés à ces messieurs souffrent de légitimité. Ces trois personnalités sont sans doute ce qu'il convient d'appeler « Les prisonniers personnels du Prince ».

Tino Kossi

## Une conférence-débat à Bruxelles pour relayer sur le plan international la lutte du Peuple togolais

Suite de la page 3

économico-politique.

C'est en 1998 que Harry Octavianus Olympio a fait son entrée sur la scène politique togolaise quand il a été



Joël Viana

ministre de la Promotion de la Démocratie et de l'Etat de droit. Un cousin de Gilchrist Olympio appelé au gouvernement par feu Eyadema pour enjoliver son pouvoir mal en point après le hold-up électoral de 1998. Entre-temps, il a créé son propre parti politique, le Rassemblement pour le soutien à la démocratie et au développement (RSDD). Quelques mois après son départ du gouvernement, il a

été arrêté et emprisonné en 2001 dans une sordide affaire de possession d'explosives. Libéré, le Président du RSDD participa avec son parti aux élections législatives anticipées de 2002 boycottées par l'opposition. Comme récompense, il fut nommé ministre chargé des Relations avec le Parlement. Reconduit au même poste par le nouveau Premier ministre Koffi Sama, il s'est désisté en alléguant que ce poste ne lui convenait pas.

Harry Olympio fut candidat à l'élection présidentielle de 2003 et à celle de 2005, mais il annonça le retrait de sa candidature après la démission du ministre de l'Intérieur de l'époque, le Commandant François Boko. Accusé dans une affaire de cocktail Molotov, le Président du RSDD quitta le Togo en 2006 pour se réfugier au Gabon. Mais depuis l'Afrique centrale, il suit de près la situation politique de son pays et a récemment rompu le silence dans une interview accordée à notre journal et à « Légende FM ».

Ingénieur informaticien, Joël Viana est le Président de la Diaspora togolaise en France (DTF). Cette association a pour objectifs de : contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations démunies du Togo et des

Togolais vivant en France ; œuvrer pour la défense des intérêts des Togolais, veiller à défendre leurs droits auprès des autorités togolaises, françaises,



Innocent Anani Sossou, l'organisateur

européennes et internationales ; informer la communauté togolaise et l'opinion publique internationale de l'évolution de la situation politique, économique et sociale au Togo.

Il faut le rappeler, cette conférence-débat intervient à la veille des élections législatives et au moment où des opposants sont arrêtés dans l'affaire des incendies.

Coco Tchak

**LIBERTE**

Récépissé N° 0263/02/03/05/HAAC  
08 B.P. 80 744 Tél 23-36-88-16  
Fax 22-22-09-55  
E-mail: libertehebdo@yahoo.fr  
siteweb: www.liberte-togo.com  
Casier MJ : N° 29

**Directeur de la Publication**  
Zeus K. AZIADOUVO  
90-19-11-76/99-47-79-69

**Directeur de la Rédaction**  
Médard K. AMETPE  
90-33-53-80

**Rédacteurs**

Tino KOSSI Rita TOKOFAÏ  
Alain SIMOUBA Magnanus FREEMAN  
Didier LEDOUX Coco TCHAKOU  
Abbé Faria

**Caricaturiste**  
Donisen DONALD

**Infographiste**  
Latévi LAWSON-AKATO

**Web master**  
Godson KETOMAGNAN

**Service Commercial**  
90-36-01-78

**Impression**  
Groupe de Presse Liberté  
23-36-88-16

Tirage : 2500 exemplaires  
Publication du Groupe de Presse  
Liberté (GPL)



# Libertinage

## Changement de langage

Le langage a subitement changé au sérail face à la forte pression exercée sur le pouvoir cinquantenaire Rpt/Unir pour que le rapport des experts de la police scientifique française sur les incendies soit rendu public. L'excuse toute trouvée est que c'est « un rapport purement technique » qui ne donnera pas d'« indications formelles sur les responsabilités mais uniquement des éléments techniques sur le mode opératoire ». C'est l'argument massue qu'on se sert comme rempart pour s'asseoir sur le document. Cela n'exclut pas que le rapport soit publié. Ce que feignent les courtisans du régime, si le rapport ne détermine pas les responsabilités, il permet au moins de connaître un pan de la vérité sur ce drame. C'est un élément essentiel devant permettre d'établir la vérité. On ne comprend pas pourquoi on se montre frileux quant à sa publication. En tout cas, cette attitude velléitaire est symptomatique de la fébrilité du pouvoir monarchique de Faure Gnassingbé. Comme le dirait l'autre, la peur a changé de camp.

Ceux qui réclament la publication du rapport des experts français ne disent pas le contraire. Les Togolais veulent savoir les substances qui ont été utilisées pour incendier

les marchés de Lomé et de Kara. Ils veulent savoir si c'est avec des « sodabi » Molotov, deux paquets d'allumette, de l'essence et de la poudre que les pyromanes ont brûlé les marchandises des bonnes femmes après s'être introduits de façon mystique et avec la complicité de certains vigiles dans l'immeuble comme le soutenait de manière incohérente le ministre de la Sécurité Yark Damehane. Ou comme certaines sources l'indiquent, les marchés ont été incendiés avec du kérosène, un liquide hautement inflammable qu'on ne peut trouver que dans les milieux du pouvoir. Qu'on n'oublie quand même pas que c'est sur la base du montage grotesque doublé des accusations farfelues de Yark Damehane que les militants et responsables du Collectif « Sauvons le Togo » ont été arrêtés à tour de bras et embastillés.

La grande difficulté des experts français serait de démontrer dans leur rapport, à partir des éléments prélevés sur les lieux des incendies et analysés dans les laboratoires en France, comment les pyromanes, après avoir organisé nuitamment une réunion au siège de l'ANC suivie d'une cérémonie occulte au cimetière de Bè-Kamalodo, ont pénétré de façon mystique dans l'immeuble du grand marché de Lomé pour y mettre le feu. Pour ça, les scientifiques français devront requérir l'expertise de Yark Damehane, le seul à même de le prouver...Ce sera un rapport dans le rapport.

## Les saboteurs dans leurs œuvres

La désunion, la mésentente, les querelles de clocher sont les choses les mieux partagées chez les syndicats togolais. Ils s'entendent sur tout sauf l'essentiel. Dans l'histoire du syndicalisme togolais, jamais vous ne les verrez s'unir pour revendiquer leurs droits, car dans leurs rangs pullulent des mouchards, des arrivistes, des charognards préoccupés plus par leur panse que le bien-être commun. Ils sont à l'affût, prêts à saborder toute action visant au mieux-être des Togolais. Certains

syndicalistes-carriéristes font encore parler d'eux négativement suite au mouvement de grève de 24 heures lancé par la Synergie des travailleurs du Togo (STT) pour exiger, entre autres, le doublement de la valeur indiciaire, la révision de la grille salariale, de l'âge de la retraite et des différentes primes et indemnités.

Et comme toujours, les jaloux saboteurs aux yeux de crocodile montr<sup>2</sup>ent leurs crocs. Le carriériste Mathias Hlomador monte au créneau et indique que son machin d'Ugsl ne s'associera pas au mot d'ordre de grève. Et puis après ? Hlomador dit préférer « poursuiiiiiivre » les négociations avec le gouvernement que d'entrer en grève. « Les revendications formulées par la STT sont légitimes, mais nous estimons que la meilleure façon d'obtenir satisfaction est de poursuivre les discussions tous ensemble avec le gouvernement », martèle-t-il. Le Secrétaire général de l'Ugsl peut-il situer les Togolais sur le nombre de négociations qu'il y a eu avec le gouvernement depuis la signature du dialogue social en 2006 et les résultats obtenus ? Cela permettra aux uns et aux autres la part des choses. En tout cas, si Fo Hlomador ne jure que par les discussions, c'est qu'il en trouve son compte. Ces rencontres avec les seigneurs de la corruption lui permettront de se remplir les



## Caricatureme-t Vôtre

Do-ise-  
Do-ald

### FONCTION PUBLIQUE, ENCORE DEUX JOURS DE GRÈVE



poches comme lors des négociations antérieures, le pouvoir cinquantenaire Rpt/Unir ne connaissant que le langage de l'argent.

## Pourquoi nos ancêtres les Gaulois changent-ils d'heure?

Depuis le dimanche 31 mars 2013 à 2 heures, nos ancêtres les Gaulois ont avancé leurs montres, horloges et autres appareils électroniques d'une heure. Cela s'appelle heure d'été. Depuis 1998, croit-on savoir, les dates de changement d'heure ont été harmonisées au sein de l'Union européenne et dans tous les pays membres, le passage à l'heure d'été s'effectue le dernier dimanche de mars et le passage à l'heure d'hiver, le dernier dimanche d'octobre. Donc tout naturellement, le dimanche 27 octobre à 3 heures, ils basculeront dans l'heure d'hiver. Il sera alors 2 heures.

Théoriquement, explique-t-on, l'heure d'été permet de gagner une heure de soleil en plus, s'il y en a, et d'économiser de l'énergie. Hmm ?! En théorie seulement ou dans la pratique aussi ? On a cherché à comprendre un peu le pourquoi cette mesure. D'après ceux qui l'ont initiée- l'heure d'été a été mise en place après le choc pétrolier pour économiser l'énergie -, elle participe à la lutte contre les émissions de CO2 et le réchauffement climatique. A ce propos, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie estime que « le gain sur l'éclairage obtenu grâce au changement d'heure est de l'ordre de 440 gigawatt-heure (GWh), soit l'équivalent de la consommation en éclairage d'environ 800 000 ménages et que grâce à ces économies, l'émission de 44 000 tonnes de CO2 a ainsi été évitée ».

Un avis que ne partage pas tout le monde. L'UE par exemple a jugé les économies « difficiles à déterminer, et, en tout cas, relativement limitées ». D'autres anti-changement d'heure notent des perturbations, notamment des troubles de sommeil chez les enfants et les personnes âgées. Quoi qu'il en soit, qu'on ajoute d'heure ou qu'on en retranche, cela ne fait ni froid ni chaud pour nous autres sous les tropiques. Ce qui nous préoccupe, c'est notre survie, comment se sortir de la pauvreté et la misère ambiantes dans laquelle on patauge.

27 AVRIL 1958 – 27 AVRIL 2013

# Il y a 55 le peuple Togolais imposa son Droit à l'Indépendance

« Nous avons été balayés. Ce fut, à la grande surprise de nos vainqueurs, un véritable raz-de-marée ». Dr. Robert Ajavon<sup>1</sup>  
« Les faits sont les faits ; hors d'eux tout est chimère ». Jean Bidault<sup>2</sup>

Rôlement surpris par l'éblouissante victoire des patriotes togolais authentiques aux élections du 10 décembre 1946, qui portèrent le Député Martin Aku au Palais Bourbon à Paris, les Colonialistes français sursautèrent et jurèrent que ces patriotes du Comité de l'Unité Togolaise (CUT) ne devraient plus jamais, au grand jamais gagner des élections au Togo tant que ce territoire serait sous leur mandat. Et ils tinrent parole ! Pourquoi ? Parce que, aussi petit soit-il, si le Togo leur tombait de la gueule à l'époque, tout leur empire colonial allait leur échapper du coup !!!

Ainsi donc, après la mémorable date du 10 décembre 1946, les authentiques nationalistes togolais n'allaient effectivement plus jamais gagner quelques élections que ce fussent.

Et ce, jusqu'au 27 Avril 1958. À telle enseigne qu'à partir d'un certain temps, ces nationalistes ne se préoccupaient même plus du tout de scrutin chez nous... (Soit dit au passage, c'est exactement ce même type de verrouillage de processus électoral que nous vivons sur la Terre de nos Aïeux depuis le 13 Janvier 1963 : date de l'ignoble assassinat du Père de la Nation togolaise, j'ai nommé **Sylvanus Kwami Epiphanio Olympio**).

**Et pourquoi donc le cercle vicieux aura été brisé le 27 Avril 1958 ? Il fut rompu en cette date grâce à l'intervention directe de l'Organisation des Nations Unies. En vertu d'un Accord du 13 décembre 1946 qui fit du Togo un territoire sous tutelle de l'ONU et confié à l'administration de la France.**

Et comment cela se passa-t-il concrètement ? C'est ce que nous allons rappeler dans les lignes qui suivent ici, en vol d'oiseau.



Godwin Tété

**1 - Du référendum des Nations Unies au Togo « britannique » à celui des Français au Togo sous leur mandat (1956)**

Le 09 mai 1956, à l'approche de l'indépendance de la Gold-Coast prévue pour le 06 mars 1957, et sous la vive pression du Dr. Kwame (Francis) Nkrumah et de la Grande Bretagne, les Nations-Unies qui, jusque-là favorisaient la réunification des deux Togo intensément revendiquée par les authentiques patriotes de chez nous (CUT, JUVENTO et MPT), décidèrent maintenant d'organiser un référendum d'auto-détermination au Togo britannique. Objectif ? Savoir si les populations de cette partie du Togo « allemand » souhaitaient se fondre dans la Gold-Coast appelée à devenir indépendante (sous l'appellation du Ghana), ou rester en l'état jusqu'à une hypothétique indépendance du Togo « français ».

Les résultats de cette

consultation populaire furent interprétés selon le principe démocratique au premier degré, à savoir « un homme une voix ». Or, les principales ethnies du Togo britannique, hormis les Ewé, avaient de tout temps lorgné la Gold-Coast où étaient enracinées leurs chefferies traditionnelles respectives... Elles optèrent ainsi, sauf les Ewé, pour leur intégration dans le Ghana indépendant... Voilà la raison pour laquelle tout le Togo britannique sera intégré dans le Ghana à compter du 06 mars 1957.

Et, au vu de cet état de choses, la France imposa au Togo sous son administration, en date du 28 Octobre 1956, un fallacieux référendum. En vertu d'un décret N° 56-848 du 24 août 1956 portant création d'un nouveau statut du territoire du Togo sous mandat français. Et ce, conformément à une loi N° 55-426 du 16 avril 1955 dite Loi Gaston Defferre.

Ce référendum servit de faire-valoir pour nous infliger une « République Autonome du Togo » baptisée « Zotonomie Zinterne » par l'ironie populaire togolaise toujours éminemment corrosive.

La Zotonomie Zinterne étant radicalement rejetée par l'écrasante majorité des Togolais, les Nations-Unies durent finir par envoyer dans le pays, en mai/juin 1957, une mission de son évaluation sur le terrain concret. Ce fut la mission Charles King qui induisit la décision de l'ONU de préconiser, sous sa supervision, la tenue d'élections au Togo sous administration française. Pour la mise en place d'une Assemblée Nationale habilitée à maintenir le territoire dans le giron de la France où à proclamer l'indépendance de notre Togo actuel. Il s'était donc agi, de fait, d'élections

législatives/référendum !!!

À cet effet, une mission fut constituée et placée sous la houlette du Haïtien **Max H. Dorsinville**. À cet égard, notre aîné François Amarin était très ami à M. Amadou Mahtar M'BOW – qui deviendra Directeur Général de l'UNESCO. L'épouse de M'BOW est Haïtienne et parentée aux dirigeants de son pays à l'époque... Ces relations amicales et familiales furent mises à contribution pour amener... **Max H. Dorsinville** à faire vraiment... de son mieux... quant à sa mission en terre togolaise (d'où partirent bon nombre des ancêtres du Peuple haïtien...). **Car, s'il est vrai que Dorsinville ne devrait pas outrepasser les termes de référence de son mandat : consultation, supervision (et non organisation), nul ne peut, sans mauvaise foi, nier que le Haïtien Max H. Dorsinville aura, très intelligemment, tout mis en œuvre pour valablement et efficacement aider le peuple togolais à accéder à son indépendance... Poursuivons donc.**

**2. Le jour du scrutin : le 27 avril 1958**

Voici virtuellement quinze bonnes années que les patriotes togolais radicaux luttent becs et ongles. Leur rêve visant la réunification des Ewé s'est terminé en queue de poisson ; celui portant sur la reconstitution du Togo tel que créé par les Allemands s'est évanoui comme une bulle de savon. Il ne leur reste plus que l'indépendance du Togo sous administration française, indépendance à laquelle ils tiennent comme à la prunelle de leurs yeux.

A suivre

## Les travailleurs en grève de 48h à compter d'aujourd'hui

**La Synergie des Travailleurs du Togo (STT) a tenu hier dans la mi-journée une conférence de presse à Lomé pour faire le point sur l'avancée des négociations avec le gouvernement, et situer l'opinion sur la suite à donner à son mot d'ordre de grève de 48 heures - les 4 et 5 avril - décidé en assemblée générale le 27 mars dernier.**

Face au mutisme et à l'immobilisme du gouvernement qui n'a pas daigné entrer en pourparlers avec les responsables de la STT, les travailleurs togolais n'ont trouvé d'autre alternative que d'opter pour un mot d'ordre de grève.

salariale, la non harmonisation de l'âge de départ à la retraite, et le flou sur les différentes primes et indemnités de service ; autant de points sombres qui sont contenues dans le nouveau statut de la fonction publique adopté le 20



Gilbert Tsolenyanu, Porte-parole de la STT

Réunis hier autour d'un panel de professionnels des médias, les responsables de la Synergie ont réitéré le maintien de la grève. En cas d'insatisfaction de leurs doléances, et si rien n'est fait pour décanter la situation, la STT menace de reconduire la grève sans préavis jusqu'à l'obtention des droits des travailleurs qui ne sont que légitimes. Toutefois, les responsables de la STT réaffirment au gouvernement leur entière disponibilité à entrer en discussion pour le retour à la paix sociale.

Pour rappel, le mouvement de grève fait suite au mutisme du gouvernement sur la plateforme revendicative de la STT à lui transmis depuis le 4 février 2013. Dans une correspondance, la Synergie avait attiré l'attention du Ministre du Travail et de la Fonction Publique, et par son biais, l'ensemble du gouvernement sur la nécessité de l'ouverture d'un dialogue social en vue de lever les ambiguïtés relatives à l'immobilisme de la valeur indiciaire, la non révision de la grille

janvier 2013.

La STT réclame la satisfaction totale de chacun des 8 points de sa plate forme à savoir le doublement de la valeur indiciaire ; l'adoption de la grille salariale redressée sur le SMIG avec ajout de 10 points à l'indice d'avancement des agents publics de la catégorie B ; la restauration du paiement de l'indemnité de départ à la retraite à 12 mensualités sur le budget général et l'apurement des arriérés ; le relèvement de l'allocation familiale à 10 000 FCFA par enfant ; le paiement d'une indemnité mensuelle de transport de 30 000 FCFA à tous les agents publics, parapublics et privés ; le paiement des arriérés d'allocations familiales aux agents permanents ; l'harmonisation de l'âge à la retraite ; et l'amendement de certains articles dont la formulation prête à confusion : les articles 221 (point 2 de l'alinéa 2), 244, 246 et 252 du nouveau statut.

Pascal Sewa (Stagiaire)

## 04 avril 2012-04 avril 2013 : Il y a un an, naissait le Collectif « Sauvons le Togo »

Suite de la page 4

division. Confirmant ainsi son assimilation du « *divide et impera* », la formule du « *diviser pour mieux régner* » de Machiavel dans « *Le Prince* ». On se rappelle que Zeus Ajavon, ès qualité de Coordonnateur du mouvement avait été embarqué par les soins du Col. Yotroféi Massina, destination le Palais de la Présidence où l'attendait Faure Gnassingbé. Informés après coup, les autres leaders du mouvement n'avaient pas digéré cette attitude du Coordonnateur, étant entendu que toute initiative devait être décidée sur une base de concertation. Le risque d'une désintégration du groupe avait plané. Faure Gnassingbé avait presque réussi son coup. Presque, car cette première secousse, cette première épreuve grandeur nature, le CST l'a remportée.

Toujours dans sa logique de division du mouvement, le gouvernement envoyait des invitations à certaines formations politiques qui en sont membres et ignorait, du coup, les autres. Mais la concertation étant définie comme mode de prise des décisions, le CST a brillé dans ces genres de circonstances par l'adoption d'une position harmonieuse. A noter que si sous pression du HCDH, l'ACAT-Togo s'est retirée du mouvement, celui-ci a été renforcé par l'adhésion de « *Ensemble pour les Droits de l'Homme* » de Me Jil-Benoît Afangbéjji, après sa mise en minorité au sein d'ACAT-Togo et l'ASVITTO. Le Mouvement des Républicains Centristes (MRC) d'Abbas Kaboua a aussi fait une entrée en fanfare au sein de ce mouvement et depuis lors, chacune de ses sorties ou prises de parole lors des manifestations publiques est accueillie par des vivats et des salves

d'applaudissements, tant il a de secrets d'Alcôves à partager, dénudant ainsi le régime.

L'hostilité systématique du pouvoir à l'égard du CST a été encore patente lorsqu'à la naissance de la Coalition Arc-en-ciel, les flagorneurs du régime s'étaient empressés de s'exclamer : « enfin Arthème Ahoomey-Zunu a un interlocuteur crédible ! » D'autres encore, nommément le site « *republicoftogo* », se félicitaient de ce que cette coalition allait ravir la vedette au CST, confirmant du coup à l'époque les soupçons - dissipés par la suite -, que ce regroupement sortait tout droit du laboratoire du pouvoir, en combine avec certains leaders de l'opposition. Pour rappel, une brève jonction entre les deux fronts a été faite à un certain moment.

L'autre contrainte du CST, c'étaient les violences policières qui rythmaient chacune de ses manifestations publiques. La bataille rangée entre pouvoir et CST autour de la place Déckon, se terminait en des scènes d'affrontements marquées par des tirs de grenades lacrymogènes du côté des forces de répression et jets de projectiles du côté des manifestants. On notera en outre l'assignation de fait à domicile de Jean-Pierre Fabre, la violation de son domicile par les forces dites de sécurité. Le point culminant dans cette répression aveugle restera l'entrée en scène des miliciens du pouvoir au quartier Tokoin-Doumasséssé, encore dénommé Adewui, point de rassemblement de la manifestation conjointe du FRAC et du CST. C'était le samedi 15 septembre 2012. A ce jour, les agresseurs, pas du tout inconnus des services de Sécurité du Togo n'ont jamais été inquiétés. Cette affaire semble banalisée. Rien d'étonnant au demeurant, vu que c'était sous les

regards complices des éléments de la Gendarmerie nationale que ces jeunes visiblement détraqués avaient agi.

**D'énormes défis à relever !**

Le vaste chantier des réformes reste entier. En lieu et place des réformes constitutionnelles et institutionnelles, le pouvoir procède à des « *réformettes* », avec l'appui de ses partis satellites. Se trompant ainsi d'interlocuteurs. Puisqu'en principe, lorsqu'un groupe pose des revendications, c'est avec lui qu'on engage des discussions. Non avec ceux qui se contentent du statu quo ou mieux, crient que tout va pour le mieux. Aujourd'hui encore, le CST et la Coalition Arc-en-ciel exigent les réformes consensuelles avant toute élection. Le slogan du CST est bien sûr : « *Pas d'élections sans les réformes* ». L'Union Européenne aussi fait sienne cette exigence et conditionne son appui à ce processus électoral à la formalisation des recommandations prescrites par ses Missions d'Observation Electorale de 2007 et 2010. D'un autre côté, c'est le Protocole additionnel de la CEDEAO qui apporte de l'eau au moulin du CST, sur le consensus qui doit prévaloir au sujet des réformes à opérer et la façon de les faire, vu que l'on est à six mois ou même moins, du scrutin électoral. Mais le pouvoir sera-t-il respectueux des textes juridiques ? De quel autre moyen de pression dispose le CST ? Il ne serait pas superflète de souligner que « *Faure must go* » !, reste non seulement le défi le plus titanesque, mais aussi le défi ultime du CST. Pourrait-il le relever ? A quelle échéance ?

En attendant, il vaut mieux savourer les succès. Joyeux anniversaire au CST.

Magnanus FREEMAN

## Naufrage d'une pirogue aux larges du Nigéria avec 134 passagers clandestins Un des deux miraculés raconte la tragédie

**Parti en aventure pour rejoindre le Gabon sans avoir averti ses parents dans le but de changer sa condition de vie peu enviable au Togo, Sani Kivé Ouro-Agouda, 26 ans, était loin de se douter que son aventure allait virer au cauchemar. Suite au naufrage de leur embarcation de fortune, ce jeune Togolais, accroché à une bouteille de gaz, a dû dériver pendant trois jours avec une jeune Béninoise de 14 ans accrochée à sa ceinture et comme toute alimentation deux boissons de Coca-Cola flottant et passant par hasard à leurs côtés. Retour sur une histoire gravée à jamais dans sa mémoire et qui doit interpeller tant les futurs candidats à l'aventure, que les autorités togolaises.**

Ayant quitté la maison le 6 février 2013, Sani Ouro-Agouda débarqua au Nigéria avec une seule idée en tête, rallier le Gabon où, selon les dires des gens, il fait bon vivre pour peu qu'on soit endurant. Et une dizaine de jours après avoir effectué les formalités nécessaires avec les passeurs, ils se mirent en route. « Nous avons pris une grande pirogue motorisée le vendredi 15 mars à Calabar dans la région d'Oro. Il était 17h et nous étions tous animés de ferveur et nos têtes étaient remplies de rêves qu'une fois arrivés chacun de nous tentera de réaliser afin de prouver à la famille laissée au pays que nous pouvions trouver le bonheur ailleurs qu'au Togo. La pirogue devrait contenir plus de passagers mais du fait du chargement de 7 tonnes remplis d'essence, seuls 134 personnes avaient pu prendre place à son bord. Dans la nuit profonde, au moment où personne ne s'y

attendait, le moteur cala. Or du vent s'était levé. Le conducteur s'apprêtait à changer une bougie lorsqu'une vague haute s'est abattue sur la pirogue déjà surchargée. Pendant la traversée, nous évacuons le trop plein d'eau à intervalles réguliers pour que la pirogue ne s'enfonçe pas car des fissures laissaient passer de l'eau à l'intérieur. Sous le poids de la trombe d'eau, sans que personne ne s'y attende, l'embarcation s'enfonça dans l'océan. Je ne peux décrire la panique qui s'était emparée de tout ce monde qui n'avait nul support auquel s'accrocher. La panique fit retourner du coup la pirogue et des cris d'effroi emplirent le noir de l'océan. Toute une étendue d'eau salée et des corps cherchant désespérément à survivre. Tout objet solide – qui n'était que le corps d'un passager – était bon à attirer vers soi pour avaler un peu d'air et retarder une fin que nous tous voyions



Sani Kivé Ouro-Agouda

venir », raconte-t-il.

Comment s'est-il pris pour échapper au drame ? A cette question, il soupire : « Ce dont je me souviens c'est que je suis arrivé par miracle à m'accrocher à une bonbonne de gaz qui était dans la barque et qui flottait devant moi. Près d'une heure après le début de la tragédie, il ne restait que quatre corps encore en vie : deux sœurs dont j'apprends plus tard la nationalité et mon accompagnateur. Fatigués, exténués, ce dernier et la sœur aînée finirent par lâcher prise parce que la bouteille ne supportait

pas nous quatre. Ne restaient plus qu'Afissatou Issaka, la petite fille de 14 ans environ à qui j'ai demandé de bien s'accrocher à ma ceinture, et moi. Toute la journée du samedi, nous avons dérivé sur l'océan jusqu'au soir et dans la nuit, la providence nous a souri : deux bouteilles pleines de Coca-Cola dérivèrent heureusement dans notre direction, ce qui certainement nous a sauvés de la déshydratation ».

Mais les boissons ne pourraient expliquer pas comment ils ont été miraculeusement sauvés. Sani Ouro-Agouda poursuit : « Le dimanche dans la journée, nous avons vu de la lumière au loin et cru que c'était un bateau. Je me mis alors à faire des gestes désespérés pour attirer l'attention des voyageurs. Nous sûmes après que c'était une station de pompage de pétrole en haute mer et que ce sont des employés de la société d'Emeka, un riche homme d'affaires. Après avoir passé trois jours sur cette station dans son infirmerie, nous fûmes recommandés à un bateau qui allait vers Calabar. On nous a conduits plus tard à la clinique Bakore du Dr Ojié Chuks où nous reçûmes la visite d'une délégation conduite par M. Malgui du service de l'immigration. Trois autres jours plus tard, nous avons été conduits à la frontière avec le Bénin à Sémé où il nous a été remis à chacun de nous une somme de 40.000 FCFA pour faire face aux frais de

transport. Pendant notre séjour à la clinique nous avons reçu la visite de journalistes de la télévision Cinema Africa et le soir dans nos lits, nous nous sommes vus sur les écrans de télévision du pays. Au moment où je revenais au pays, près de 200 candidats togolais à l'immigration attendent leur tour de tenter leur chance pour trouver un mieux-être ailleurs. Je rappelle que dans le nord il y a même une famille dont la fille aussi est candidate à l'immigration, et qui s'apprête à faire son deuil car on avait pensé qu'elle aussi faisait partie des naufragés qui sont morts. Nous avons dû appeler sa famille pour l'informer qu'elle n'était pas de ma délégation. Vous réalisez, quand vous avez presque fait le deuil de votre fille et au dernier moment on vous informe qu'elle est en vie ? De notre côté, mon père a fait la fête et remercie chaque jour que Dieu fait ».

Interrogé sur l'avenir de son fils, le père confie qu'il a joint les parents d'Afissatou dans le nord du Bénin pour demander la main de leur fille pour son fils Sani car il estime que son fils est dépositaire de la vie de la petite Afissatou. Tout le malheur qu'on peut leur souhaiter est que si union il devrait y avoir, que les deux rescapés soient aussi unis qu'ils l'ont été sur l'océan, au milieu de nulle part. Quand on revient de si loin, il y a de quoi avoir envie de croquer la vie, peu importe où on se trouve et où elle se vit.

Godson K.

### Tchad

## Le sommet extraordinaire de la CEEAC propose une transition de 18 mois au lieu du double

Hier un sommet extraordinaire consacré exclusivement à la République centrafricaine s'est tenu à N'Djaména sous l'égide de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et auquel a pris part le président sud-africain Jacob Zuma. A la veille de ce rendez-vous, le président déchu, François Bozizé depuis le Cameroun, sa terre d'asile provisoire, avait demandé sa participation, ce dont il a été débouté par les autorités tchadiennes. Décidément, sales temps pour celui qui, en 2003 avait bénéficié du soutien du même président Déby pour chasser feu Ange Félix Patassé.

Quant au président autoproclamé Michel Djotodia, il n'a pas été autorisé à se rendre audit sommet, de peur d'indisposer l'Union africaine qui a condamné le coup de force. Il a été représenté par son Premier ministre, issu de l'opposition et jouissant d'une bonne réputation auprès de la communauté internationale. Celui-là même qui avait été nommé par le président déchu dans le cadre des accords de Libreville. Des représentants de l'Union africaine et de l'Union européenne ont pris part au sommet.

A ce rendez-vous, il a été décidé la création d'une sorte de collège exécutif réunissant toutes les forces vives de la nation. C'est de ce collège que sera issu celui qui va présider à sa destinée pour une période transitoire de 18 mois. Ce collège va se charger de mettre en place une nouvelle constitution. Il est prévu un nouveau sommet qui sera convoqué plus tard et dont la date n'a pas été déterminée. Au lieu donc d'une transition de trois ans comme prévu par les accords de Libreville sous Bozizé, accords sur lesquels tablait jusque-là Djotodia pour légitimer ses décisions, le sommet dont l'hôte est Idriss Déby



Michel Djotodia et Nicolas Tiangaye

propose dix-huit mois.

Au bout de cette transition, des élections vont se tenir en Centrafrique pour élire un nouveau président de la République. Le président Zuma a profité de ce sommet pour annoncer officiellement le retrait des troupes sud-africaines. Comment le président autoproclamé dont la rébellion a été soutenue par l'armée tchadienne, va-t-il accueillir la décision de restreindre sa transition du double au simple ? C'est là une interrogation à prendre au sérieux. Quelle va être la conséquence d'une telle décision avec une rébellion disposant encore de son effectif (3000 hommes) ? Il

faut le reconnaître, trois mois pour une transition au profit d'une rébellion qui a pris le pouvoir par les armes, c'est trop long. Et la tentation est bien forte de vouloir s'incruster après avoir pris goût au pouvoir d'Etat pendant une telle durée pour faire ensuite comme Bozizé.

Il n'est cependant pas vain de s'interroger sur cette récurrente implication du Tchad et surtout d'un autocrate dans les affaires de son voisin centrafricain, lui qui n'est pas du tout un modèle chez lui. Il y a à craindre que cette décision mécontente Michel Djotodia et sa troupe qui risquent de se raidir et prolonger une situation de crise en RCA.

Alain SIMOUBA

### Avis au public

Vous voulez faire confectionner des rideaux pour vos bureaux de services, hôtels, cliniques ou maisons etc.

Confiez-vous à l'Ets ILLUMINATION spécialisé dans la confection industrielle des rideaux, des draps et taies de lits.

Ets ILLUMINATION fait aussi le lavage à sec industriel des rideaux de tout genre, draps, taies...

Contact :

90 06 20 98 / 90 71 73 79 / 99 75 31 53 / 22 32 25 88

Siège : 242, MSN face EPP Fondation II, 2è Von à gauche après le feu tricolore du boulevard AKEI

**moovpromo**  
**Pour Pâques, je craque sur les packs !**  
no limit

Rendez-vous dans vos agences Moov.

	Alcatel OT 802Y <del>20 000 FCFA</del> <b>20 000 FCFA</b>		Alcatel OT 606 <del>15 000 FCFA</del> <b>15 000 FCFA</b>
	Alcatel OT 255 <del>10 000 FCFA</del> <b>10 000 FCFA</b>		Alcatel OT 208 <del>4 000 FCFA</del> <b>4 000 FCFA</b>

groupe etisalat

www.moov.tg Service clients : 777 (gratuit) ou 99997777 (payant)

### AVIS DE VENTE DE TERRAIN

Un terrain vide et loti, un lot et demi, à Zanguéra Bokpoko avec trois tampons visés.

Pour tout contact appeler le numéro 90 23 56 11 ou le 22 41 41 19  
Prix très intéressant.

# epiq nation

FRIDAY



Promo flash 5 avril !

50 SMS vers Moov de 00h00 à 23h59.  
Pour souscrire, tape \*143\*25# (coût : 50 F)

Pour consulter le nombre de SMS restants, tape \*101\*8#

epiq nation, c'est tout un monde plein de privilèges exceptionnels et de dépenses originales. Imagine par les jours et une pour toi par Moov.

Dehors, imagine epiq nation, profite d'offres exclusives partout dans le monde en partant. Charge ton téléphone et recharges avec un point Shopping (même dans branches, boîtes de nuit, électronique). epiq nation c'est tout ce dont tu es envie, en plus des avantages de la tarification Etoilé.



Pour devenir EP10, tape \*143\*1# (coût : 100 F)  
Tu n'as pas encore Moov? Achète-tu vite une puce Moov!

[www.epiqnation.tg](http://www.epiqnation.tg)

group  
etisalat